

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de MALLEMOISSON

Dossier n° DP 004 110 22 00024

Date de dépôt : 09 décembre 2022

Demandeur : Monsieur GRUET Olivier

Pour : Pose de Panneaux Photovoltaïques

Adresse terrain : 896, chemin Augustin Moynier, à
Mallemoisson (04510)

Références cadastrales : A 1417

ARRÊTÉ - 2023 - 06

de non-opposition à déclaration préalable au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la déclaration préalable présentée le 09 décembre 2022 par Monsieur GRUET Olivier demeurant 896, chemin Augustin Moynier 04510 MALLEMOISSON et enregistrée par la mairie sous le numéro DP 004 110 22 00024,

Vu l'avis de dépôt du dossier affiché en mairie le 13 décembre 2022,

Vu la demande de pièces manquantes en date du 19 décembre 2022 et les pièces reçues le 05 janvier 2023,

Vu le projet objet de la déclaration consistant en la pose de 20 panneaux photovoltaïques en toiture d'une construction existante, sur un terrain d'une superficie de 1077 m² situé au 896, chemin Augustin Moynier à MALLEMOISSON (04510) et cadastré A 1417,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 16 décembre 2022,

ARRÊTE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 17 janvier 2023

Le Maire,



Jean-Paul COMTE

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.